

Image not found or type unknown



GARDE ENFANT / comment faire?

Par **laetitia8989**, le **07/08/2009** à **16:38**

bonjour, mon conjoint a une fille de 5 ans, la mère l'empêche de prendre sa fille pour les week-end, il a juste le droit de passer la voir chez elle, pour que moi je ne vois pas la petite. ils ne sont pas passés au tribunal, aucune décision de justice n'a été rendue. de plus, elle lui demande 250€ de pension alors qu'il ne touche que 1000€. nous voudrions lancer une procédure au tribunal mais nous ne savons pas comment cela se passe et surtout où trouver un avocat pas cher. je vous remercie pour votre réponse.